

(https://www.facebook.com

/pages

/Destin(https://twitter.com

Retrouvez-nous sur : /61196/Destin6164?ref=stream)

Jeudi 13 Novembre 2014

09h21

L'info des deux rives

LES LIGNES CARTREIZE
TRANSPORTENT PLUS DE 10 MILLIONS
DE VOYAGEURS PAR AN

100% UTILE

allôcartreize
0 810 00 13 26
Numéro Azur - prix d'un appel local
ou cartreize.com

CONSEIL GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE
CG13.fr

car
treize



Conseil général des Bouches-du-Rhône : Créa 13 récompense les jeunes entreprises innovantes du territoire

samedi 8 novembre 2014 (2014-11-08T18:10:43Z)

Organisés depuis 1992 par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et depuis 2001 en partenariat avec le Groupe Airbus Helicopters, les Trophées Créa 13 permettent de soutenir et mettre en lumière 13 jeunes entreprises, PME/PMI, innovantes et créatrices d'emplois, ayant leur siège social dans le département. Entreprises qui doivent avoir été créées entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2012. « *Il faut que notre prix ait une utilité et réponde aux besoins de croissance de l'entreprise* », est-il souligné par le CG13. Mettant ainsi en exergue que depuis sa création « *Créa13 a récompensé plus de 230 lauréats dont 85% sont encore en activités, générant ainsi plus de 2 000 emplois* ».



L'ensemble des lauréats récompensé pour cette édition 2014 de Créa13 entouré de Rémi lauze et Loïc Gachon (Photo Robert Poulain)

Ce vendredi 7 novembre, au sein de l'hémicycle de Hôtel du Département nombre de chefs d'entreprise du territoire avaient pris place et parmi eux les 13 lauréats. Et il était difficile de ne pas constater la richesse et la diversité du territoire en termes d'entreprises. Loïc Gachon, conseiller général, délégué à l'économie de souligner : « *Tous, vous avez fait le pari de croire dans vos projets innovants, le plus souvent collectif et généralement audacieux. Vous témoignez de la vitalité du territoire. Alors que tout n'est pas rose, en ce moment, on parle de normes tatillonnes, de procédures complexes, de formations pas toujours adaptées, de casse-tête que représente le transport, le logement, autant de freins au développement économique, de l'entreprise et de l'emploi.* » « *Nous avons des atouts immenses, poursuit-il, il faut le faire savoir plus, les valoriser* ». Mettant en exergue des infrastructures stratégiques, des compétences avérées et recherchées dans les filières de pointe comme l'aéronautique ou encore la santé, les technologies de l'information. Des projets essentiels qui sont mobilisateurs comme celui de Henri Fabre, le Campus numérique de l'Arbois, « *un potentiel d'innovation sur ce territoire, de créativité dans des secteurs de niche qui font aujourd'hui la différence notamment au niveau international* ». Estimant : « *C'est ensemble que nous devons travailler pour mettre en avant ces ressources et renforcer l'attractivité de notre territoire, faciliter l'information et la croissance de nos entreprises qui est l'un des leviers pour faciliter l'export. Nous avons tous à y gagner, vous entrepreneurs, car on se développe plus dans un environnement favorisant une saine émulation et nous élus, car nous savons bien que la création d'emploi et la richesse passent par la réussite d'entreprises créatrices de valeurs ajoutées.* » Et de revenir sur le contexte : « *Un paysage institutionnel en complète mutation et dont l'évolution est d'avantage source de questions, que de réponses. Il n'est donc pas toujours facile de s'organiser et encore moins d'anticiper. C'est vrai pour les entreprises et particulièrement aujourd'hui pour le Conseil général* ». Il précisera d'autant : « *Notre volonté et notre ambition demeurent intactes. Nous continuerons de travailler et d'activer nos outils qu'il s'agisse de Provence Promotion, de nos*



« **Notre attachement au principe de soutien au tissu industriel local sur le département est toujours entier et important** »

(<https://www.facebook.com/destimed.fr/pages>)
/pages
(<https://twitter.com/Destin>)
/Destin

Retrouvez-nous sur : (<https://www.facebook.com/destimed.fr/pages>)
/pages (<https://twitter.com/Destin>)
/Destin (<https://www.youtube.com/watch?v=61196/ Destin1514?ref=stream>)
61196/ Destin1514?ref=stream

« Nous avons changé de nom, nous ne nous appelons plus Eurocopter mais Airbus Helicopters mais notre attachement au principe de soutien au tissu industriel local sur le département est toujours entier et important. C'est la raison de notre long partenariat avec le Conseil général autour de Créa13. » Et d'évoquer un projet qui regroupe des institutionnels, Airbus Helicopters et d'autres partenaires, visant à favoriser pour les PME du département, l'environnement et les conditions dans lesquelles elles vont pouvoir grandir et progresser, le projet Henri Fabre. Et d'encourager certains à se positionner sur le site « pour développer leur capacité d'innovation qui sera l'élément différenciant des PME dans un monde concurrentiel qui est de plus en plus difficile. Les PME pourront ainsi compter sur l'appui des grands groupes et d'Airbus Helicopters en particulier. »

Les lauréats

Puis l'heure est venue de récompenser les lauréats de l'édition 2014 de Créa13.

Le montant global des prix décernés par la Conseil général des Bouches-du-Rhône aux 13 lauréats, 5 prix et 8 mentions, s'élève à 56 500 euros. Un prix spécial Airbus Helicopters de 7 600 euros étant attribué au lauréat. Outre ces prix, les 5 lauréats ont bénéficié chacun d'un film de 2 minutes sur leur entreprise qui a été diffusé ce vendredi lors de la remise des Trophées.

Ainsi le 1er prix se voit attribué la somme de 13 700 € à laquelle s'ajoute les 7 600€ du Prix spécial

Optimum Tracker (Secteur Photovoltaïque) est le lauréat de cette 23e édition de Créa 13.



Yacin et Madyan de Welle dirigeant de "Optimum Tracker" ont reçu le 1er prix (Photo Robert Poulain)

L'entreprise dirigée par Yacin de Welle, président et Madyan de Welle, directeur général, co-fondateur, basée à Meyreuil est récompensée pour la conception de supports motorisés pour panneaux photovoltaïques.

Optimum a été créé en août 2009. Après 4 années de R&D soutenue par des fonds publics et privés, les frères jumeaux de Welle (29 ans), ingénieurs Arts et métiers, ont breveté un dispositif mécanique piloté par algorithme de calcul de la perpendiculaire optimum. « Notre système se fonde sur l'analyse des données astronomiques des mouvements planétaires de notre système solaire », expliquent-ils. « Grâce à cela, nous fournissons l'intelligence nécessaire à la rentabilité des centrales ». Optimum tracker promet un gain de productivité de 10 à 20%, déduction faite des coûts d'équipement.

La société conçoit, développe et commercialise des trackers solaires permettant de rendre les centrales photovoltaïques toujours plus performantes. Le trackeur ou suiveur du soleil est un support innovant qui suit la course du soleil durant la journée. Ainsi les modules photovoltaïques captent le maximum d'énergie et augmentent la production des centrales solaires au sol de 40% par rapport à des centrales sur structure fixe. L'ambition d'Optimum Tracker est de compter parmi les principaux acteurs mondiaux sur le marché des suiveurs solaires en poursuivant sa politique d'innovation.

Le 2e prix (10 600 €) revient à Symbiotechs (Secteur Biotechnologie), société créée en 2011 par Olivier Detournay et Frédéric Gault (Marseille).

(<https://www.facebook.com/pages/Destin/6119615164?ref=stream>)
 Retrouvez-nous sur : <https://www.facebook.com/pages/Destin/6119615164?ref=stream>



Olivier Detournay et Frédéric Gault de Symbiotechs ont reçu le 2e prix
 (Photo Robert Poulain)

Symbiotechs : Production d'invertébrés marins (coraux, éponges) pour isoler les molécules et développer de nouveaux médicaments traitant le cancer et les maladies inflammatoires chroniques

Olivier Detournay est titulaire d'un doctorat en immunologie du cancer et Frédéric Gault aquaculteur de formation spécialisé dans la production à grande échelle de coraux destinés aux biotechnologies et au marché de l'ornement.

Symbiotechs fournit des solutions pour la découverte de médicaments, y compris la production de composés d'intérêt à l'échelle multigramme. elle a développé un savoir-faire unique pour isoler à partir de coraux des molécules bioactives d'intérêt pour la médecine et les biotechnologies avec un taux de succès supérieur aux taux de criblages traditionnels

La vision de Symbiotechs est de découvrir et de développer un produit naturel marin (PNM) de l'intérêt pour les grandes questions de santé publique telles le cancer, l'inflammation et des maladies infectieuses multirésistantes.

Le 3e prix (9 200 €) est pour Mayamax industrie à Châteauneuf-le-Rouge (secteur : équipement industriel)



Cyril Costello et Charbel Maklouf Mayamax ont reçu le 3e prix (Photo Robert Poulain)

Spécialisée dans la conception et la fabrication d'alimentations et notamment de chargeurs téléphones via une ligne entièrement automatisée.

Société créée en 2011 par Cyril Costello et Charbel Maklouf tous deux issus d'une école de commerce

Mayamax industrie propose aux opérateurs de téléphonie mobile, aux importateurs d'accessoires, aux grandes enseignes d'électronique grand public de créer leur propre gammes de chargeurs made in France : made in Europe. Cela représente de nombreux avantages non seulement sur la personnalisation mais également la réactivité puisque l'ensemble des services, de la R&D à la fabrication, est localisé au même endroit afin de répondre aux besoins en flux tendu.

Le 4e prix (6 000 €) est attribué à Neurochlore (secteur biotechnologie) : Traitement des maladies neurologiques basée sur la régulation de l'activité électrique du cerveau.



Yehezkel Ben-Ari a créé la société Neurochlore et a obtenu le 4e prix
(Robert Poulain)

Yehezkel Ben-Ari a créé la société Neurochlore en juillet 2011 à Marseille.

Chercheur Inserm et fondateur de l'Institut de neurobiologie de la Méditerranée (Inmed), Yehezkel Ben-ari a créé la société Neurochlore pour mettre au point une molécule capable de baisser le taux de chlore intracellulaire, point commun de nombreuses maladies neurobiologiques. L'entreprise développe actuellement une approche thérapeutique originale et inédite. Il s'agit d'une nouvelle formulation d'une molécule générique, la Bumétanide, un diurétique, dans une indication de traitement de l'autisme chez l'enfant et l'adolescent. L'autisme regroupe des désordres développementaux caractérisés par un retard altéré dans les domaines suivants : interaction sociale, communication verbale et non verbale et comportement. Le développement clinique de la Bumétanide pour le traitement de l'autisme va nécessiter encore 4 années en incluant le processus d'enregistrement au niveau européen.

Le 5e prix (4 600 €) va à Erasm (secteur : service à l'industrie) expertise en matière de risque pour concepteurs et intégrateurs de systèmes automatisés de sécurité.



Bruno Mathieu et Christophe Barnier société Erasm ont reçu le 5e prix
(Photo Robert Poulain)

La société a été créée en juin 2012 par Bruno Mathieu (Descaf école de management Grenoble) et Christophe Barnier (DESS Math appliquées - Aix)

La société est spécialisée dans la maîtrise des risques des systèmes critiques et cible les concepteurs et les intégrateurs de systèmes automatisés de sécurité. Erasm offre une réponse aux industriels désireux de se doter de la capacité de concevoir et produire des équipements ou systèmes répondant aux exigences de sécurité les plus drastiques. L'entreprise réalise à distance 35% de son Chiffre d'affaires en Italie et a aussi des activités ponctuelles à Singapour, au Portugal et en Espagne.

Et enfin une somme de 1 550€ a été remise à chacune des 8 entreprises qui ont reçu une "Mention spéciale".



(<https://www.facebook.com>

/pages

/Destin(<https://twitter.com>

Retrouvez-nous sur : [61196/Destin6134?ref=stream](https://www.facebook.com/61196/Destin6134?ref=stream))



Les 8 entreprises qui ont reçu la "Mention Spéciale" (Photo Robert Poulain)

- Alcrys (équipement industriel) - Meyreuil : François Gory
- Anyces (TIC) - technologie NFC (Communication sans fil) - Meyreuil : Nicolas Drabczuk.
- Imxpad (équipements industriels) - La Ciotat-Athélia : Pierre Delpiere
- Mati industries et technologies (équipements industriels) - Saint-Andiol : Félix Julien
- Nectar de code (TIC) - Barbetane : Pierre Gotab et Stanislas Oger
- So Buzz (TIC) - Marseille : Alexandre Derain, Mathieu Masy et Stéphane Boyer
- Steripure (service à l'industrie) - Rousset : Olivier Bourgois
- Winergia (service à l'industrie) - Marseille : Didier Vindimian

Les membres du jury Créa13 qui se sont réunis le 2 octobre 2014 pour étudier 19 candidatures retenues et déterminer les 13 lauréats de cette 23e édition :

- Rémi Lauze, Airbus helicopters
- Evelyne Marchetti, Aix-Marseille Université
- Bénédicte Grégoire, Banque de France
- Christophe Gate, BPI France
- Jean-Luc Herraiz, Chambre des métiers et de l'artisanat 13
- Matthieu Bérille, Direccte Paca
- Monique Lacombe, CEEI Provence
- Patricia Guiraudi, CRITT Chimie
- Peggy Capdeveille, Scop Paca
- Florent Boyer, Grand Luminy technopole
- Frédéric Bouissy, INPI Paca
- Alixe Bibole-Gardner, IRCE
- Christian Rey, Marseille Innovation
- François Coullomb, Provence Promotion
- Eric Sirven, Réseau Entreprendre Paca
- Stéphanie Cause, Union des industries et métiers métallurgique
- Jacques Bravais, Total développement
- Laurence Grignon et Laura Gosner, Cabinet Grignon

Patricia MAILLE-CAIRE

Un message, un commentaire ?